

Aide à la réalisation du DUERP

Objectifs :

- >Proposer des méthodes pour identifier les risques professionnels,
- >Expliquer comment les coter et retranscrire les résultats dans le DUERP,
- >Conseiller pour établir un plan d'action,
- >Expliquer la réglementation et les attendus de façon simple.



Modalités



Lieu :

Dans nos locaux, Rue Louis de Bures à Dieppe



Participants :

De 3 à 10 personnes



Coût :

Prestation incluse dans votre cotisation

Public concerné :

Employeurs, RH,
Instances
Représentatives du
Personnel (IRP),
Référénts sécurité



Le 29 septembre 9h00 à 10h30